



focus 3/11
Maipour les

Faire progresser ensemble la politique d'intégration

Être capable de s'exprimer dans l'une de nos langues nationales, comprendre notre système politique, connaître nos institutions: autant d'éléments qui permettent de mieux trouver ses repères dans notre pays et de participer à sa vie sociale. Et toutes celles et tous ceux qui, de cette manière, s'y sont intégrés contribuent au bon fonctionnement de notre société. Nous avons tous intérêt à ce que l'intégration des étrangers soit facilitée par des mesures appropriées.



Près de 1,8 million d'étrangers vivent aujourd'hui en Suisse, ce qui représente 22 pour cent de la population. Les efforts de tous pour intégrer ces personnes sont d'autant plus importants. Le principe qui guide ces efforts peut se résumer par la formule «encourager et exiger». Il est déjà ancré dans la loi sur les étrangers. Les deux aspects, l'encouragement et l'exigence, doivent toutefois encore être clarifiés et concrétisés. Les travaux sont en cours, en collaboration avec les cantons, les villes et les communes, qui sont les principaux acteurs et les premiers responsables du travail d'intégration, à l'école, au travail, dans les HLM, dans les homes pour personnes âgées, dans les associations. Cela ne doit du reste pas changer.

Notre tâche est aujourd'hui de renforcer les impératifs et les objectifs de l'intégration dans les actions politiques et dans les acti-

vités concrètes de la vie quotidienne. Nous devons formuler nos exigences de façon plus explicite et plus claire. Tous doivent comprendre ce que nous entendons par «intégration réussie».

Les intenses discussions que nous menons depuis plusieurs mois dans le cadre de la Conférence tripartite sur les agglomérations, entre Confédération, cantons, villes et communes, servent de base aux réformes qui nous attendent. Il m'importe que les partenaires de ces trois niveaux institutionnels continuent à travailler ensemble sur le projet de loi. La politique ne réussit que lorsque tous les acteurs concernés collaborent. C'est particulièrement vrai dans le domaine de l'intégration. Ce travail ne saurait se passer des partenaires non étatiques, en particulier de l'économie et des employeurs, qui portent également une responsabilité et qui, eux aussi, ont intérêt à favoriser l'intégration de leurs employées et de leurs employés étrangers.

En joignant nos forces, nous ferons progresser cet important dossier politique. Je vous remercie pour la contribution que vous fournissez.

Simonetta Sommaruga
Cheffe du Département fédéral de justice et police (DFJP)

Chère lectrice, cher lecteur,

Un cinquième des habitants de Suisse n'ont pas le passeport à croix blanc. Nombre d'entre eux vivent depuis longtemps dans notre pays, et le plus souvent ils sont bien intégrés. Les personnes d'origine étrangère contribuent au bien-être du pays et enrichissent sa vie culturelle. La Confédération, les cantons, les villes et les communes sont responsables du succès de la politique suisse d'intégration. Lors de la 2^e Conférence nationale sur l'intégration qui s'est tenue récemment, les représentants des trois niveaux institutionnels ont redit l'importance de cette collaboration. Vous trouverez quelques exemples concrets de cette politique dans cette édition de «focus».

La rédaction de «focus»



Sommaire

Faire progresser ensemble la politique d'intégration	1
«L'intégration est une richesse. Il faut un élan commun!»	2
L'intégration, normalité urbaine et tâche permanente!	3
Session d'été, consultations	4
Centre suisse de compétence pour les droits humains, la ville en bonne santé	5
Agenda	6

«L'intégration est une richesse. Il faut un élan commun!»

Thierry Apothéloz, maire de Vernier, canton de Genève



Votre ville et ses 33'500 habitants recensent de nombreuses nationalités. Que fait la municipalité pour faciliter la vie commune de toutes ces cultures?

Il y a environ 140 nationalités à Vernier. Elles vivent harmonieusement et nous n'avons pas de problèmes majeurs d'intégration. Cependant, nous avons mis en place plusieurs projets qui participent à la lutte contre l'exclusion. En premier lieu, nous avons instauré les premiers «Contrats de Quartier» de Suisse romande, dès 2005. Ces structures de démocratie participative sont ouvertes à toutes et tous, indépendamment de l'origine ou de la nationalité. C'est la citoyenneté de quartier que nous favorisons! Ensuite, nous favorisons les cours de langues (français et langues maternelles), car nous savons que maîtriser une langue est un atout dans l'intégration. Cette année, nous mettrons sur pied différents projets relatifs à l'intégration: un cours de français/intégration, en collaboration avec l'Université ouvrière de Genève, des soirées d'intégration pour tous les nouveaux habitants, dans chaque quartier, cinq fois par année, et, enfin, la traduction des principales pages du site internet de la commune dans les langues les plus parlées à Vernier.

La Confédération, les cantons et les communes viennent d'organiser la Conférence nationale sur l'intégration.

Comment fonctionne cette coopération, en général?

A Genève, le Bureau de l'intégration ne finance pas les projets qui émanent des communes, ce qui est dommage, car celles-ci sont très actives dans ce domaine. Une ville comme Vernier a peu de ressources financières et tout appui est le bienvenu. Heureusement, ce bureau soutient les associations locales. Avec la «politique de la Ville», visant à réduire les inégalités, sur le plan cantonal, les choses vont probablement changer et la Ville de Vernier devrait pouvoir bénéficier de moyens importants pour la mise en œuvre de projets concrets sur l'intégration.

Quels projets d'intégration pourraient se révéler particulièrement prometteurs?

Les projets qui visent à considérer que l'étranger ne doit pas absolument s'assimiler, comme cela était la doctrine jusque dans les années 80, sont les plus prometteurs. Il faut considérer l'autre comme une richesse et essayer de faire un pas vers lui, avant d'essayer de le transformer en «nous»! L'intégration, c'est la rencontre de deux cultures, pas la négation d'une seule au profit d'une autre. Faire connaître sa culture aux autres, la partager, la positiver, c'est le meilleur moyen d'intégrer les gens. Il faut dès lors privilégier les projets qui vont dans

ce sens! Les projets prometteurs sont ceux qui favorisent le «mieux vivre ensemble»: les contrats de quartier, les fêtes de quartier et encore la fête des voisins. Se rencontrer dans un climat convivial et agréable, favoriser les rencontres informelles sont autant d'éléments qui permettent l'intégration.

Comment les Suisses seront-ils impliqués dans les projets d'intégration?

Justement, c'est aux Suisses, également, de faire un pas vers les autres. Il faut un élan commun! Par exemple, j'ai placé l'année dernière la cérémonie du 1^{er} août – cérémonie suisse s'il en est! – sous le signe du Portugal. La rencontre des deux communautés s'est avérée très riche! Je compte rééditer l'opération avec d'autres communautés étrangères à l'avenir.

A quoi ressemblera Vernier dans 20 ans?

J'aspire à ce que Vernier continue à être une référence dans de nombreux domaines. Notre ville a toujours su innover. Des architectes du monde entier viennent visiter le Lignon, avec son architecture avant-gardiste, sa qualité de vie, son tissu associatif dense. De nombreux projets seront terminés dans 20 ans, comme la construction d'un nouveau quartier que nous voulons exemplaire en matière de développement durable. Nous soutiendrons aussi tous projets visant au «mieux vivre ensemble».

Thierry Apothéloz, maire de Vernier

Agé de 40 ans, Thierry Apothéloz est éducateur spécialisé de formation. Le socialiste a été élu au Conseil municipal de Vernier en 2000. En 2003, il est élu à l'exécutif (Conseil administratif) de Vernier. En 2010-2011, il en est le président (maire). Thierry Apothéloz est en charge de l'action sociale, de la petite enfance, de la jeunesse et de l'emploi, de la voirie, des espaces verts, de la récupération des déchets, des équipements et du génie civil et de la sécurité municipale.

L'intégration, normalité urbaine et tâche permanente

Christof Meier, Chef de la promotion de l'intégration, ville de Zurich

Réussir à vivre ensemble: c'est le but d'une politique communale portant sur l'intégration des migrants et leurs relations avec la population locale. Les questions à résoudre changent d'une commune à l'autre, mais elles ne sont pas nouvelles. Il y a 100 ans, la ville de Zurich comptait par exemple déjà plus de 34% d'étrangers.

On observe généralement que les grandes villes et les centres urbains sont plus fortement touchés par les questions d'intégration que les autres. Elles profitent de la productivité, de la créativité et de la joie de vivre de leurs populations aux origines diverses. Mais elles doivent aussi faire face aux conséquences d'une politique d'intégration ratée. Ce n'est donc pas un hasard si, dans les années 60 et 70 déjà, plusieurs villes ont empoigné le problème et ont formulé leurs propres objectifs en matière de politique d'intégration. Celle-ci a continuellement évolué. Elle a été mise en œuvre grâce à des engagements personnels et financiers.

L'intégration concerne l'ensemble de la société

Grâce à ce rôle pionnier des villes, la Confédération, les cantons et d'autres communes ont pu s'inspirer de concepts et de stratégies déjà existants lorsque, au début du nouveau millénaire, l'exigence d'intégration devint un thème de politique nationale. Un thème qui doit être développé de manière tripartite (voir encadré) et qui concerne différents acteurs et

différents groupes cibles, dans le sens d'une mission transversale. Les premiers concernés sont les migrantes et les migrants eux-mêmes, qui veulent s'intégrer et doivent faire quelque chose dans ce but; au deuxième rang vient la population locale, qui doit montrer sa disposition à accueillir les nouveaux venus et à les accepter; enfin, les institutions (étatiques) doivent concevoir leurs services et leurs offres de telle manière que celles-ci soient de qualité égale pour tous et qu'elles puissent être utilisées par tous les habitants, indépendamment de leur origine.

Le bon sens est requis

Ces tâches ne sont pas seulement le fruit d'obligations légales ou de connaissances théoriques, mais elles sont aussi requises, en premier lieu, par le bon sens. Nous savons par expérience que notre motivation et notre disponibilité à trouver des repères dans un nouvel endroit ou dans un groupe de personnes inconnues ne dépendent pas seulement de nous mais aussi de l'ouverture de ceux qui sont déjà là et d'une égalité des chances la plus large possible.

Dans une ville comme Zurich, la promotion de l'intégration est, en partie, plus simple que dans les autres communes. Une des raisons en est que plus de 30% de la population n'a pas de passeport suisse et que presque la moitié des habitants dispose d'un passé de migration. La présence de personnes immigrées est donc normale. Une vie sans amis, sans connaissances, sans collègues de travail étrangers est à peine possible ou imaginable.

Exemples de tâches d'intégration urbaine

Mais l'intégration est une tâche permanente. Des conseils aux mères et aux pères, de l'encouragement précoce des enfants aux

écoles en passant par l'aide sociale et le travail d'utilité publique, la prise en charge des personnes âgées et les pompes funèbres, les structures ordinaires des villes doivent toujours être vérifiées pour savoir si leur forme répond suffisamment aux besoins d'une population sans cesse en train de changer. Il s'agit aussi de mettre à disposition des offres spécifiques pour aider les migrantes et les migrants à organiser leur vie quotidienne de façon la plus indépendante et responsable possible. Des exemples: informations en différentes langues, encouragement linguistique complétant l'offre existant sur le marché, ou structures spéciales pour les jeunes migrants qui n'ont plus l'âge d'aller à l'école.

Soigner la «culture de la bienvenue»

Une véritable «culture de la bienvenue» doit aussi s'imposer. Il s'agit d'une attitude qui exprime l'amitié, l'appréciation des valeurs et le respect et qui vise à ce que tous les habitants se sentent zurichois, en plus de ce qu'ils sont par ailleurs. Ce message peut être souligné en plusieurs occasions: dans l'association portugaise aussi bien que lors d'une réception pour les communautés musulmanes ou dans le cadre d'une manifestation publique. Le rapport d'intégration publié en 2009 par l'exécutif de Zurich porte ainsi le titre «Nous vivons Zurich. Ensemble.»

Collaboration tripartite au sein de la CTA

La Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA) se penche sur les questions pour lesquelles la collaboration de la Confédération, des cantons, des villes et des communes est appropriée. En 2004, la CTA a publié un rapport sur «les obstacles juridiques à l'intégration» et, en 2009, des recommandations sur «le développement de la politique suisse d'intégration». Les principes qu'elles contiennent (réaliser l'égalité des chances, tenir compte de la diversité, utiliser les potentiels et exiger la responsabilité individuelle) étaient aussi les thèmes principaux de la deuxième Conférence nationale sur l'intégration en mai 2011.

Christof Meier



Christof Meier est enseignant secondaire de formation et a étudié l'ethnologie. Il a travaillé dans le domaine de l'aide aux réfugiés, a conçu les débuts d'une politique nationale de l'intégration et dirige, depuis 2006, la promotion de l'intégration de la ville de Zurich.

Au programme de la session d'été

La session d'été 2011 sera ponctuée par cinq «sessions spéciales» consacrées à l'énergie et la politique européenne (dans les deux Chambres) et à la réforme de l'imposition des entreprises II (seulement au Conseil des Etats). La politique de l'énergie intéresse tout particulièrement les villes, qui sont, avec les communes, les acteurs principaux des efforts de durabilité faits dans ce domaine.



Session spéciale «politique énergétique»

La Suisse doit-elle sortir du nucléaire, et si oui, quand? Ce sont les questions centrales posées par 126 interventions parlementaires au Conseil national et 10 interventions au Conseil des Etats. Le 25 mai déjà, le Conseil fédéral a pris des décisions de principe dans ce domaine.

Le Conseil national doit aussi débattre d'une initiative parlementaire exigeant que les adjudications ne soient pas obligatoires pour les entreprises de réseaux électriques. L'Union des villes soutient cette idée.

Péréquation des finances et des charges

En mars, le Conseil national a décidé de verser 112 millions de francs supplémentaires au fonds de compensation des charges socio-démographiques. L'épreuve de force est agendée avec la Chambre des cantons. L'objectif, aux yeux des villes, est de corriger quelque peu le déséquilibre existant actuellement entre la compensation des deux sortes de charges spécifiques. Les villes soutiennent aussi une motion du conseiller aux Etats Hannes Germann (UDC/SH) qui exige que le rapport sur l'efficacité de la RPT analyse aussi, à l'avenir, les effets de la réforme sur les villes et les communes.

Message sur la culture 2012-2015

Le Conseil des Etats se penchera sur le Message sur la culture qui règlera les années 2012 à 2015. L'Union des villes suisses et sa section Conférence des villes en matière culturelle saluent l'engagement de la Confédération et l'augmentation de moyens financiers décidée par la commission préparatoire des Etats. Les

musées doivent notamment disposer de finances suffisantes pour assumer les tâches qui ont un intérêt national. Etant donné le rôle prédominant des villes dans la promotion culturelle, l'Union des villes suisses demande un dialogue national impliquant tous les niveaux étatiques.

Cartes d'identité sans puce électronique et trafic d'agglomération

Les cartes d'identité non munies de puce électronique doivent continuer à exister: ce point devrait être accepté au Conseil des Etats comme au Conseil national. Il est toutefois regrettable que les communes n'aient plus la compétence de commander ces documents, comme l'Union des villes suisses l'a demandé.

Les villes soutiennent aussi la motion du conseiller aux Etats Werner Luginbühl (PBD/BE), qui demande une augmentation des moyens financiers alloués au trafic d'agglomération dans le fonds d'infrastructure.

Pas de consigne sur les emballages de boissons

L'Union des villes suisses est en revanche critique sur l'initiative cantonale du canton de Bâle-Ville qui exige une consigne sur les emballages de boissons. Selon elle, la réglementation actuelle suffit.

Procédures de consultation

Nouvelle signalisation: chère et partiellement contreproductive

La Confédération veut revoir l'ordonnance sur les règles de la circulation routière et celle sur la signalisation routière. L'Union des villes suisses salue la volonté de réduire la jungle des panneaux et de simplifier les règles de comportement. Mais de nombreuses modifications prévues risquent d'aboutir au résultat inverse. Il est par exemple prévu qu'un panneau de zone ne puisse plus qu'indiquer trois réglementations de trafic au maximum. La signalisation va donc s'épaissir dans les zones à 30 km/h car toutes les règles ne pourront plus être réunies sur un seul panneau. En outre, la vitesse maximale de 50 km/h dans les localités sera de rigueur sans autre panneau que celui indiquant l'entrée de la localité lorsqu'il précède directement le début de cette dernière. Bien que judicieuse dans son principe, cette mesure risque d'être dif-

ficile à appliquer. Les villes et les communes qui ont aujourd'hui une signalisation dense craignent que les nombreuses modifications ne causent des coûts importants. L'Union des villes suisses s'oppose à ces coûts lorsque les mesures prévues ne sont pas synonymes de réelle simplification.

Oui à une libéralisation prudente de la consommation de cannabis

La consommation de cannabis en Suisse devrait être punie moins sévèrement. Au lieu d'une plainte pénale, des amendes d'ordre devraient la sanctionner. C'est ce que propose une initiative parlementaire. L'Union des villes suisses salue le projet, car il permet une réglementation nationale. La dépénalisation permet aussi d'éviter une stigmatisation des consommateurs de cannabis. Mais pour garantir une réelle protection de la jeunesse et une intervention précoce, l'Union des villes suisses

demande que les consommateurs de cannabis de moins de 16 ans soient obligatoirement signalés par la police. En ce qui concerne les jeunes de 16 à 18 ans, la police devrait avoir la possibilité, malgré les amendes d'ordre, de les annoncer à un service psychosocial ou de prévention des toxicomanies.

Oui à la Convention sur les droits des personnes handicapées

L'Union des villes suisses soutient la ratification par la Suisse de la Convention internationale sur les droits des personnes handicapées. Un tel acte renforcera l'importance de la politique suisse des droits de l'homme et signalera notre respect du droit international. La Convention concrétise et précise la protection générale des droits de l'homme pour les personnes handicapées. De nombreuses villes ont déjà entrepris des démarches pour mettre en œuvre la Convention.

Notice explicative sur l'aide sociale et l'accès aux données des ORP

Le 1^{er} avril, la révision de la Loi sur l'assurance-chômage est entrée en vigueur. Outre les modifications concernant les prestations, les services d'aide sociale ont désormais accès aux banques de données des Offices régionaux de placement. Les villes et les communes ont ainsi la possibilité d'obtenir des informations sur les personnes qui n'ont plus droit aux indemnités chômage et qui se tournent vers l'aide sociale. Cette mesure facilite les vérifications des offices d'aide sociale concernant les mesures déjà prises et les possibles mesures de réinsertion. L'Union des villes suisses a élaboré une notice explicative sur le sujet.

www.uniondesvilles.ch/Services

Centre suisse de compétence pour les droits humains

Le Centre de compétence suisse pour les droits humains (CSDH) a vu le jour début mai 2011. Fondé en commun par divers instituts universitaires sur mandat de la Confédération, le Centre est dirigé par le professeur Walter Kälin. Il fonctionne comme un centre de services pour toutes les questions concernant les droits humains. Les villes et les communes ont la possibilité d'y demander des renseignements concernant par exemple des questions sur la migration, la politique des jeunes, la police et la justice, etc. L'Union des villes suisses siège au Comité consultatif pour les questions stratégiques par la voix de Sybille Oetliker.

www.csdh.ch

Assemblée de printemps Initiative des villes: Politique sociale: «La ville sociale est aussi une ville en bonne santé»

Lors de son assemblée de printemps, le 19 mai à Berne, l'Initiative des villes: Politique sociale s'est penchée sur les relations entre le social et la santé et a ainsi nourri un dialogue traversant plusieurs domaines. De nombreux problèmes de santé sont causés par des circonstances sociales. A l'inverse, les personnes atteintes dans leur santé ont souvent rapidement des difficultés sociales. Le directeur des affaires sociales de Winterthur, Nicolas Galladé, a mis en lumière les relations entre la pauvreté des enfants et leur santé et a présenté

des projets qui intègrent la santé et l'intégration dans sa ville. Martin Hafen, professeur à la Haute Ecole spécialisée de Lucerne, a esquissé une politique de la famille et une politique sociale qui serait aussi une politique de la santé. Enfin, avec l'exemple de La Chaux-de-Fonds, la directrice des affaires sociales Annie Clerc a posé la question de ce qu'une ville peut faire lorsque le canton n'agit pas suffisamment. Un débat final a insisté sur la manière de promouvoir la santé des enfants dans les quartiers.

www.initiative-villes.ch



L'Union des villes suisses déménage!

Bien situés, adaptés aux besoins et surtout un peu plus grands: les nouveaux bureaux de l'Union des villes suisses accueilleront la Direction dans quelques jours.

Le déménagement aura lieu le 8 juin. L'adresse – Monbijoustrasse 8 – abritait autrefois le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) et, avant lui, le quotidien «Der Bund».

Voilà les nouvelles coordonnées:

Union des villes suisses

Monbijoustrasse 8

Case postale 8175

3001 Berne

Tél. 031 356 32 32

Fax 031 356 32 33

info@staedteverband.ch

Brèves

Colloque sur l'électricité pour les villes et les communes

Les villes et les communes, propriétaires des entreprises d'approvisionnement en électricité, jouent un rôle déterminant dans la politique énergétique. Or les questions sont nombreuses quant aux risques et aux chances à saisir dans la perspective de l'ouverture du marché, mais aussi étant donné la discussion actuelle sur la stratégie d'approvisionnement. Le colloque pour villes et communes, organisé par l'Union des villes suisses et par l'Association des entreprises électriques suisses (AES) aura lieu le 16 juin à Berne. Les inscriptions sont ouvertes!

Informations: www.uniondesvilles.ch

Habitat durable: des réponses à vos questions

Nous vivons grâce à la nature et faisons partie de l'écosystème global. Afin de répondre à nos besoins en logement, d'aménager notre espace de vie et de nous déplacer, nous utilisons des sols et consommons des matières premières et de l'énergie sous différentes formes. Un nouveau site internet conçu par l'Office fédéral du logement (OFL) fournit des suggestions pour orienter cette consommation sur une voie durable.

Informations: www.logement-durable.ch

Appel d'offres pour marchés publics sur simap.ch

Simap.ch est la plateforme électronique conjointe de la Confédération, des cantons et des communes dans le domaine des marchés publics. Les entités adjudicatrices publiques peuvent publier très simplement leurs appels d'offres et les documents y relatifs sur ce portail. Les entreprises et les soumissionnaires intéressés ont ainsi un aperçu des appels d'offres dans toute la Suisse. Outre la Confédération et tous les cantons, de nombreuses villes tirent déjà avantage de cette nouvelle offre.

Informations: www.simap.ch

 **SUISSE PUBLIC**
Exposition suisse pour les collectivités publique

Berne, 21–24.6.2011

Agenda

Union des villes suisses UVS

- 16 juin 2011** **Chances et risques sur la voie de la deuxième phase de l'ouverture du marché de l'électricité** à Berne
Renseignements: Rosa Soland, téléphone 062 825 25 44, rosa.soland@strom.ch
- 21 - 24 juin 2011** **Suisse Public - Exposition professionnelle suisse pour les collectivités publiques** à Berne
Renseignements: www.suissepublic.ch (Partenariat: Union des villes suisses)
- 25 / 26 août 2011** **Journée des villes 2011** à Neuchâtel-Peseux
«Changement structurel et renouveau: le quartier, noyau identitaire et moteur du développement»
Renseignements: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@uniondesvilles.ch

Infrastructures communales

- 24 juin 2011** **Assemblée générale** à Berne
Renseignements: Stephanie Glutz, téléphone 031 356 32 32, info@infrastructures-communales.ch

Conférence Suisse des Secrétaires Municipaux CSSM

- 17 juin 2011** **Assemblée générale** à Sursee
Renseignements: Urs Müller, téléphone 044 832 62 40, urs.mueller@wallisellen.zh.ch

Conférence des Directrices et Directeurs de police des villes suisses CDPVS

- 8 septembre 2011** **9^{ème} Congrès de la sécurité urbaine** à Zurich
Renseignements: Andrea Bucher, téléphone 044 411 70 26, andrea.bucher@zuerich.ch

Initiative des villes en matière de formation: Ecole obligatoire

- 9 septembre 2011** **Assemblée d'automne** à Lucerne
Renseignements: Urs Purtschert, téléphone 041 208 82 36, info@staedteinitiative-bildung.ch

Initiative des villes: Politique sociale

- 25 novembre 2011** **Assemblée d'automne** à Baden
Renseignements: Ursi Schweizer, téléphone 044 412 67 96, ursi.schweizer@zuerich.ch

Conférence des villes en matière culturelle

- 27 / 28 octobre 2011** **Conférence des délégués** à Lausanne
Renseignements: Jürg Kobel, téléphone 033 225 84 35, juerg.kobel@thun.ch

Divers

- 8 juin 2011** **Congrès national «Le renouvellement urbain: le défi des agglomérations de demain»** à Renens
Renseignements: Claudia Willi, téléphone 041 240 63 33, claudia@kongressorg.ch (Promotion UVS)

Impressum

Editeur: Union des villes suisses (UVS), Florastrasse 13, 3000 Berne 6
Rédaction: Renate Amstutz, Ariane Gigon (et traduction), Christina Grab, Sybille Oetliker, Martin Tschirren, Roman Widmer
Photos: Rolf Siegenthaler, Serge Honthaas (page 2), Services du Parlement (page 4)
Téléphone: 031 356 32 32, Fax: 031 356 32 33, www.uniondesvilles.ch
Abonnement à focus: info@uniondesvilles.ch